

Prix GIP de l'Innovation

PRIX DÉCERNÉS :

- Échelon national : La Pyramide de Vermeil
- Échelon régional : La Pyramide d'Argent

PRÉAMBULE :

Dans le cadre de son partenariat institutionnel avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France (FPI), le Groupement des Industriels de la Prescription (GIP) souhaite valoriser la qualité dans la construction et encourager les réflexions les plus innovantes en décernant le « Prix GIP de l'Innovation ».

Le projet gagnant sera celui ayant cumulé le plus de points selon les critères suivants.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

1/ L'Innovation dans le projet – critère qualitatif - jusqu'à 30 points

Le GIP souhaite valoriser les promoteurs mettant l'innovation au cœur de la réalisation. Les innovations présentées pourront porter sur l'originalité des principes constructifs, l'utilisation de matériaux ou équipements innovants, les modes de mise en œuvre, l'organisation générale du chantier, le mode de commercialisation, les services proposés aux clients, etc.

2/ La Qualité dans le Projet – critère qualitatif – 20 points

Par sa démarche *Qualité Globale*, le GIP offre aux promoteurs un dispositif complet avec un objectif commun de prévention de toute réserve et de satisfaction de l'utilisateur. Tout projet ayant rejoint le programme *Qualité Globale* bénéficiera de 20 points.

3/ Le nombre d'industriels du GIP – critère quantitatif - coefficient / bonus

Un coefficient multiplicateur est attribué à la note globale en fonction du nombre d'industriels du GIP retenus pour la fourniture de matériaux, équipements et solutions dans le projet :

- aucun industriel du GIP : x 0,5
- de 1 à 4 industriels du GIP : x 0,8
- 5 ou 6 industriels du GIP : x 1,5
- à partir de 7 industriels du GIP : x 2

**Le GIP compte parmi ses membres 45 industriels de renom, tous acteurs majeurs dans leur secteur d'activité. Associer les industriels du GIP dans la constitution du dossier peut vous être utile (voir liste des industriels adhérents et des contacts ci-après : <https://www.gip-info.com/membres>).*

Contact : Véronique Lenail, 06 37 36 11 54, veronique.lenail@bshg.com